



Association Agréée par l'État pour
Surveiller la Qualité de l'Air (AASQA) en Picardie

Contact presse Atmo Picardie

Prestance

0 344 544 344 • contact@prestance.com

SOMMAIRE

 COMMUNIQUE DE SYNTHESE	PAGE 3
 Atmo Picardie surveille l'air intérieur <i>Un axe fort du Grenelle 2</i>	PAGE 4
 Atmo Picardie surveille l'air extérieur	PAGE 5
 Informier – sensibiliser <i>Jeunes, grand public, entreprises, collectivités</i>	PAGE 6
 Collecteur agréé par l'État de versement de la TGAP <i>Taxe Générale sur les Activités Polluantes</i>	PAGE 7
 L'activité réglementaire	PAGE 8
 Chiffres clés 2016	PAGE 9
 Organisation Atmo Picardie	PAGE 10

Atmo Picardie surveille, informe et sensibilise sur la qualité de l'air en Picardie

Créée en 1978, Atmo Picardie est l'Association Agréée par l'État pour surveiller la Qualité de l'Air (AASQA) de la région. Elle fait partie d'un réseau national comprenant 26 associations.

Elle a comme mission principale de surveiller l'air intérieur et extérieur.

Les équipes d'Atmo Picardie réalisent des bilans et des études d'impact en air intérieur dans les ERP (Établissement Recevant du Public) : milieux scolaires, pressings ou piscines, par exemples. Elles proposent également des visites de Conseillers en Environnement Intérieur (CEI) pour identifier et mesurer les polluants et allergènes suspectés.

Pour l'air extérieur, Atmo Picardie dispose de 17 stations fixes en Picardie. Elle calcule et prévoit quotidiennement les indices de la qualité (IQA) de l'air et prévoit les épisodes de pollution. Les IQA sont communiqués et diffusés en temps réel sur le site internet.

Afin de répondre aux obligations européennes en matière de surveillance de la Qualité de l'Air et conformément au PSQA (Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air), Atmo Picardie a mis en œuvre un programme de surveillance des zones où des mesures fixes et permanentes ne s'imposaient pas. Ce programme concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10000 et 100 000 habitants. En 2016, l'air des communes de Chantilly (60) et Villers-Cotterêts (02) est surveillé.

Aussi, les divisions "Études" et "Météorologie" d'Atmo Picardie répondent aux problématiques "Air" des collectivités et industriels et réalisent des études spécifiques sur mesure.

Depuis 2012, Atmo-Picardie organise chaque année une « Journée d'Échanges sur l'Air » à destination des industriels et collectivités locales. Après les particules en suspension, l'air intérieur, les odeurs, le thème traité à l'occasion de cette 5^{ème} édition, en septembre à Amiens, sera les perturbateurs endocriniens.

Atmo Picardie est collecteur agréé par l'État des versements de dons déductibles de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Chaque année, elle doit être versée par les industriels au mois d'avril. Cette taxe est obligatoire pour toute installation autorisée qui émet des substances polluantes dans l'atmosphère. Elle vise à limiter l'émission de ces polluants par le biais d'une fiscalité incitative. L'objectif de la TGAP est de contribuer à la réorientation des comportements.

Atmo Picardie est accréditée par le COFRAC, en conformité à la norme NF ISO/CEI 17025 depuis 2006.

Présidée par Éric MONTES de la Communauté d'Agglomération Creilloise, Atmo Picardie comprend 15 collaborateurs basés à Boves (80) en périphérie d'Amiens, dans de nouveaux locaux inaugurés en septembre 2013. Elle est constituée de 4 collèges membres : l'État, les collectivités locales, les industriels, les associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

www.atmo-picardie.com

Contact presse Atmo Picardie : Presstance • 0 344 544 344 • contact@presstance.com



Atmo Picardie surveille l'air intérieur **Un axe fort du Grenelle 2**

La Loi portant sur l'engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2", aborde six chantiers majeurs, dont un concernant l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains Établissements Recevant du Public (ERP). En Picardie, le Conseil régional a également mis en avant la problématique de l'environnement intérieur au sein de son Plan Environnement Santé.

Dans ce contexte, les équipes d'Atmo Picardie réalisent des bilans et des études d'impact en air intérieur :

- qualité de l'air dans les ERP
- milieux scolaires et périscolaires (Mesure du formaldéhyde, du benzène et du niveau de confinement)
- lieux publics
- pressing : mesure du perchloroéthylène (étude financée par le Conseil Régional de Picardie)
- piscine : mesure des trihalométhanes et des chloramines
- galerie marchande, gare, gymnase : mesure de paramètres déterminés en fonction de la problématique

80 %, c'est le temps moyen que nous passons dans un environnement intérieur (habitat, école, travail, transport...)

Conseil en Environnement Intérieur-Diagnostic de l'air intérieur pour les particuliers

Les Conseillers en Environnement Intérieur (CEI) ont pour mission d'identifier et de mesurer les polluants ou allergènes suspectés dans l'air intérieur. Ils doivent également informer et conseiller sur les risques et les moyens d'éviction.

Atmo Picardie propose des visites de conseillers Médicaux en Environnement Intérieur. Elles ont lieu chez les particuliers, dans les écoles, crèches et sur le lieu de travail (avec accord du médecin du travail). Ces visites pour les particuliers sont gratuites si elles sont prescrites par un médecin. Pour en savoir + contacter l'ARS de Picardie au 03 22 97 09 70 ou ars-picardie-sante-environnement@ars.sante.fr

Les paramètres étudiés sont les :

- allergènes d'acariens, d'animaux, de moisissures...
- polluants chimiques
- paramètres de confort (T°, CO₂, humidité)

L'activité CEI est financée par l'État (ARS et DREAL) et le Conseil régional de Picardie si le patient a une prescription médicale.



Une exposition sur l'air intérieur, financée par le Conseil régional de Picardie, est disponible gratuitement pour les établissements adhérents à l'association qui en font la demande.

Atmo Picardie surveille l'air extérieur

Atmo Picardie dispose de 17 stations fixes en Picardie (4 dans l'agglomération d'Amiens, 1 à Arrest, 1 à Roye, 3 dans l'agglomération Creilloise, 3 dans l'Agglo du Beauvaisis, 2 dans l'agglomération de Saint Quentin, 1 à Chauny, 1 à Hirson et 1 à Crouy) pour mesurer et informer quotidiennement de la qualité de l'air.

Les Indices de la Qualité de l'Air ou IQA sont communiqués via les médias, publiés sur le site internet d'Atmo Picardie et peuvent être fournis sur demande.

Les divisions "Études" et "Métrologie" d'Atmo Picardie répondent également aux problématiques "Air" des collectivités et industriels et réalisent des études sur mesure.

Les outils et moyens sont mis à disposition des collectivités

- Bilan chiffré de la Qualité de l'Air
- Estimation des teneurs annuelles de plusieurs polluants pour les villes et agglomérations de plus de 10 000 habitants
- Évaluation de la qualité de l'air sur une zone à partir de bio indicateurs (lichens)
- Mesure des résidus de pesticides dans l'air en zone agricole ou urbanisée
- Réalisation d'une cartographie des niveaux d'un polluant sur une zone d'étude à partir de relevés ponctuels sur le terrain
- Réalisation d'une modélisation haute résolution de la qualité de l'air en tout point d'un territoire
- Évaluation des nuisances olfactives
- Mise en place d'une veille olfactive effectuée par des nez bénévoles sur une agglomération ou à proximité d'une zone industrielle afin d'y évaluer les nuisances
- Évaluation des émissions d'une collectivité ou d'un territoire à partir de :
 - la méthode Bilan Carbone
 - l'inventaire des émissions
- Études d'impact
- Évaluation des Plans de Déplacements Urbains (PDU)
- Évaluation stratégique du chauffage collectif sur zones géographiques déterminées



Les outils et moyens sont mis à disposition des industriels

- Point zéro avant mise en place d'une installation industrielle ou évaluation de son impact, étude de panache
Ex : Chaufferie Bois de Beauvais, centre multi filières de traitement des déchets ménagers à Villers Saint Sépulcre
- Surveillance spécifique
- Appui technique pour la détermination des polluants à suivre
- Détermination des méthodes de prélèvements et d'analyses
- Définition des points de mesures
- Périodicité des prélèvements et durée de la surveillance
- Interprétation des résultats
Ex : Caractérisation des particules, mercure gazeux, ammoniac, retombées atmosphériques...

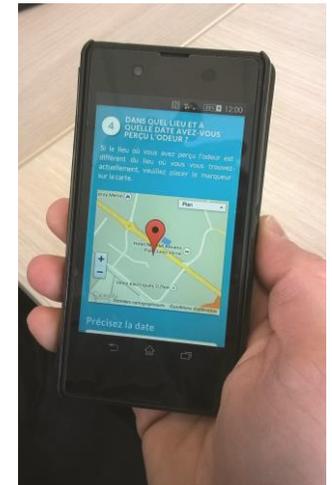


L'application ODO

Pour une exploitation plus efficace des signalements d'odeurs recueillies auparavant sur notre site internet, Atmo Picardie a développé une **application pour smartphone** qui permet à chacun d'émettre un signalement sur une gêne occasionnée par les odeurs.

Les signalements ont toujours le même cheminement et sont transmis aux autorités compétentes qui gèrent la problématique.

Géo localisées et instantanées, les odeurs signalées via l'application favoriseront le pouvoir de décision et d'intervention sur la réduction de l'épisode odorant.



Informer – sensibiliser

Jeunes, grand public, entreprises, collectivités

Atmo Picardie informe et sensibilise toute personne à la problématique de la qualité de l'air. Elle dispose de nombreux outils destinés à diverses cibles comme les scolaires, les collectivités locales, les industriels, le milieu associatif ou les professionnels de santé.

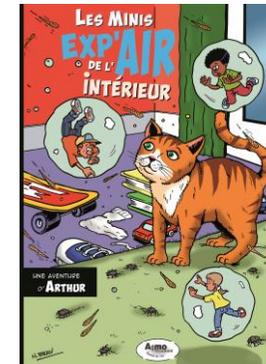
Les jeunes sont une cible prioritaire de l'association, car ils sont les futurs acteurs de notre société.

Les outils et animations créés sont principalement destinés aux scolaires :

- Parcours découverte de la qualité de l'air
- Mallette "Scol'Air"
- Bandes dessinées
 - Les aventures d'Arthur,
 - Les Exp'Air Picardie
 - **Les Minis Exp'Air de l'air intérieur** (à paraître en juin 2016)
- Pièce de théâtre "Les Exp'Air Picardie"
- Exposition Air Intérieur

L'information et la sensibilisation vers le grand public :

- Bulletin trimestriel d'information "Quel air est-il ?", site internet, panneaux d'information municipaux, newsletter
- Diffusion des indices de qualité de l'air de votre commune
- Envoi de SMS (alerte, pollens, indices de qualité de l'air)
- Participation aux événements locaux (Journée de la mobilité, Semaine du Développement durable...)
- Formation de personnes relais sur la Qualité de l'Air intérieur
- Communiqués de presse
- Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Youtube



Supports de communication à télécharger sur le site
www.atmo-picardie.com

Journée d'Échanges sur l'air

Depuis 2012, sous l'impulsion de son Président, Éric Montes, l'équipe d'Atmo-Picardie organise chaque année, une Journée d'Échanges sur l'Air.

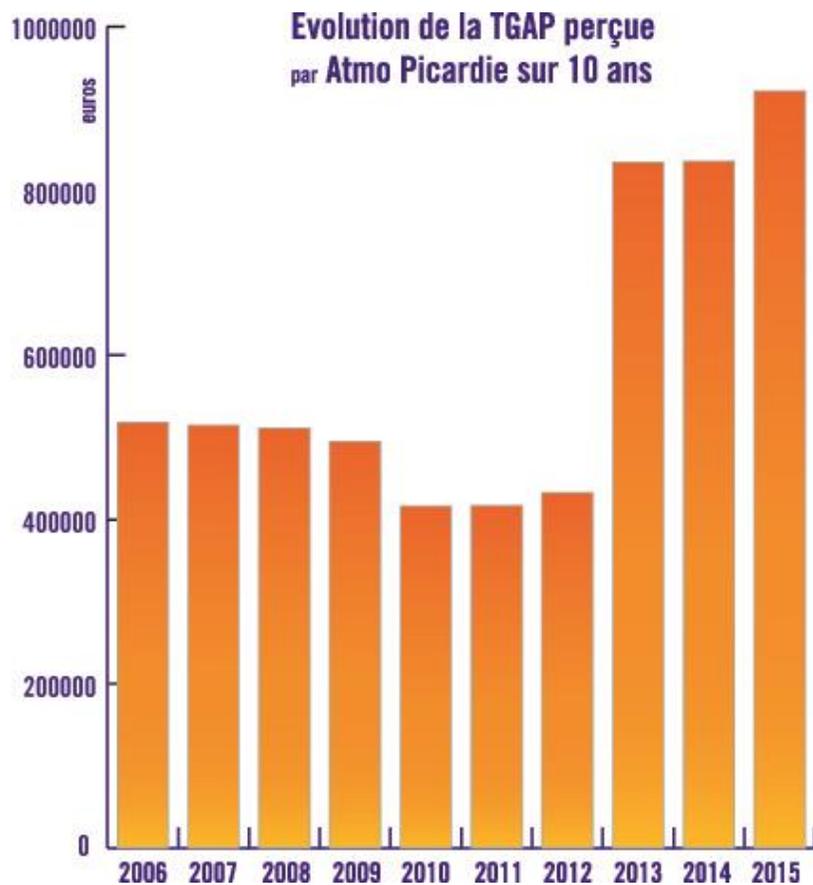
En mars 2012, Atmo-Picardie a organisé sa « 1^{ère} Journée d'Échanges sur l'Air » à destination des industriels et collectivités locales. La seconde, à Creil, en novembre 2013, était sur le thème des particules en suspension. En 2014 à Compiègne, la JEA avait pour thème l'air intérieur. La 4^{ème} édition de la Journée d'Échanges sur l'Air s'est déroulée à la CCI de l'Aisne à Saint-Quentin en octobre 2015 sur le thème des odeurs. La prochaine JEA est fixée en septembre 2016 à Amiens sur le thème des perturbateurs endocriniens.

Cette année, la JEA aura pour cible, des chercheurs, des enseignants, des étudiants en santé et toxicologie environnementale. Gratuit, sur réservation auprès du service communication Atmo Picardie.

« L'activité humaine et la pollution qu'elle génère mettent en danger l'air que nous respirons et la vie sur terre. Lors de ces journées, nous invitons les industriels, les représentants des collectivités locales et associations, les professionnels de la santé afin de partager avec eux tout en les informant des implications concrètes des problématiques régionales. » déclare Éric Montes, Président d'Atmo Picardie.



Collecteur agréé par l'État de dons déductibles de la TGAP
Taxe Générale sur les Activités Polluantes



Atmo Picardie est collecteur agréé par l'État de dons déductibles de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

La Taxe générale sur les Activités Polluantes (TGAP ou Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est obligatoire pour toute installation autorisée qui émet des substances polluantes dans l'atmosphère ; elle vise à limiter l'émission de ces polluants par le biais d'une fiscalité incitative.

L'objectif de la TGAP est de contribuer à la réorientation des comportements. Une fiscalité adaptée peut encourager les entreprises à adopter des modes économiques plus respectueux de l'environnement.

Les industriels soumis à TGAP peuvent verser leur taxe auprès du service des Douanes ou sous forme d'un don à l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air de leur région dans la limite du plafond légal.

Les dons reçus par Atmo Picardie sont orientés sur 2 pôles :

- **Contribution au renouvellement ou à l'extension du dispositif de mesure afin de disposer d'un outil de surveillance conforme à la législation**
- **Participation au budget de fonctionnement pour maintenir un équilibre financier**

Ces dons de TGAP sont essentiels pour la pérennité d'Atmo Picardie. Ils permettent de conforter l'indépendance de l'association en complément d'une gouvernance quadripartite (État, Collectivités Locales, Industriels et Personnes Qualifiées à pouvoir égal) imposée par la Loi sur L'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE).

Depuis 2014, Atmo Picardie organise des « petits déjeuner TGAP » à destination des industriels soumis à la TGAP Air en Picardie, en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie des 3 départements. Ces rencontres permettent de rencontrer et d'échanger avec les industriels picards sur les formalités de la TGAP et sur son utilisation au sein Atmo Picardie.

Un logo « **Parten'Air d'Atmo Picardie** » vient d'être créé. Il est destiné aux industriels et collectivités adhérents à l'association.



Activité réglementaire

Plan de Protection de l'Atmosphère

En Picardie, comparativement à d'autres régions, la qualité de l'air peut être qualifiée de bonne. Cependant, la Picardie est concernée par la **pollution aux particules fines** (trafic routier - diesel, chauffage individuel et collectif des secteurs industriels et tertiaires, activités industrielles et activités agricoles - silos, travail des terres, épandages d'engrais).

La réglementation impose de respecter une **valeur limite pour la protection de la santé à ne pas dépasser plus de 35 fois par année civile**. Cette valeur limite correspond également au seuil d'information et de recommandation, à l'attention notamment des populations dites « sensibles ».

En 2015, ce seuil d'information et de recommandation pour les poussières a été dépassé **9 fois à Nogent-sur-Oise, 4 à Creil et 7 fois à Rieux**. Le suivi de la qualité de l'air fait donc ressortir une situation en voie d'aggravation imposant la **mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'agglomération Creilloise**.

Élaboration du Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021

Le PRSQA est la déclinaison régionale du PNSQA qui établit une stratégie collective sur le plan technique, organisationnel et économique. Le PRSQA doit prendre en compte les attentes et les enjeux locaux de l'ensemble des adhérents et partenaires des associations.

Le PRSQA est décliné en 5 axes :

- Adapter l'observatoire aux nouveaux enjeux
- Accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air
- Communiquer pour agir
- Se donner les moyens de l'anticipation ou améliorer ses connaissances
- Assurer la réussite du PRSQA

Le PRSQA est établi en 3 phases :

- **Le diagnostic général** composé du diagnostic qualité de l'air sur la région « Hauts de France », le bilan des PSQA 2010-2015 des 2 anciennes régions et les diagnostics internes et externes élaborés à partir des échanges et entretiens avec les salariés et partenaires et adhérents des 2 associations.
- **La définition des enjeux et visions** sur les 5 axes qui composent le PRSQA
- Le **Plan d'actions 2017 – 2021** qui est la déclinaison des enjeux et visions par année et une évaluation économique

Les arrêtés préfectoraux et inter-préfectoraux

Depuis 2016, nouvelle méthode utilisée afin de caractériser les épisodes de pollution avec pour changement principal de déclencher sur prévision et non pas sur constat. Ce qui permet de pouvoir mettre en place une information et des actions de manière anticipée par rapport aux événements. L'année 2015 a également vu arriver un arrêté inter-préfectoral relatif à la mise en œuvre des mesures d'urgences en cas de pollution atmosphérique en zone de défense et de sécurité Nord.

Ces révisions et cette création ont pour but de mettre en application sur notre territoire les dispositions définies dans l'arrêté ministériel du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.



Chiffres clés 2015

- **1 614** personnes inscrites aux indices de la qualité de l'air, pollinique et aux alertes pour les recevoir par SMS et mail
- **4** bulletins d'information, **15** lettres d'information (1 509 destinataires), **12** rapports d'études publiés
- Réponses à **301** sollicitations diverses de citoyens et des médias concernant la qualité de l'air
- **31 956** connexions et **51 035** pages lues sur notre site
- **515** fans d'Atmo Picardie sur Facebook et **391** abonnés sur Twitter
- **3** villes, non dotées de stations fixes, explorées sur 4 périodes : Pont Sainte Maxence, Noyon et Péronne
- **29** enquêtes au domicile de personnes dont l'état de santé peut être lié à leur environnement intérieur

Organisation Atmo Picardie

Atmo Picardie est l'une des 26 associations de surveillance de la qualité de l'air. Elle fait partie, du réseau national ATMO France et participe au programme national de surveillance de la qualité de l'air. Sa structure associative demande un fonctionnement et un financement multipartite. Son financement est assuré par les subventions, les cotisations de ses membres, les fonds de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et les prestations de services.

Directeur Benoit ROCQ

Responsable Qualité Météorologue Thomas CARPENTIER

Chargé(e)s d'études Cécile RAMON ■ Marc LUITTRE ■ Timothée VALBONESI

Technicien(ne)s Céline PIQUET ■ Emmanuel ROBERT ■ Cédric MAREILLE

Chargées de communication Sylvie TAILLAIN ■ Solène VASSEUR

Responsable des études Emmanuel ESCAT

Responsable Météorologie et exploitation Jean Pierre THULLIER

Administration Véronique LEMONNIER ■ Justine LEMAIRE ■ Elodie DAMAY

Membre du Bureau

Président	Éric	MONTES	Communauté d'Agglomération Creilloise
Vice-présidente	Béatrice	BENABES	Docteur Allergologue- Représentants des Professions de Santé
Vice-président	Patrick	DESSEAUX	Amiens Métropole
Trésorier	Didier	ROSÉ	CCIR Picardie
Trésorier adjoint	Quentin	TABUTEAU	CCIR Picardie
Secrétaire	Thierry	VATIN	DREAL Picardie

Administrateurs (membres des 4 collèges)

Christian	BABY	ADERA	Jacques	MORTIER	Association Littoral Picard et Baie de Somme
Béatrice	BENABES	Représentants des Professions de Santé	Marie Jeanne	POTIN	Personne Qualifiée
Gérard	BLIN	Personne Qualifiée	Christian	ROCHER	Communauté de communes Chauny-Tergnier
Jean-Luc	BOURGEOIS	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	Christophe	SEIGNEUR	Personne Qualifiée
Nicole	COLIN	Conseil départemental de l'Oise	Gérard	SULMONT	Personne Qualifiée
Bruno	CUCUROU	Rohm and Haas France SA	Quentin	TABUTEAU	CCIR Picardie
Patrick	DESSEAUX	Amiens Métropole	Sandrine	TANNIERE	CCIR Picardie
Hervé	GOURLAIN	Communauté de Communes de l'Abbevilleois	Anne	TOTET	Représentants des Professions de Santé
Stéphane	HAUSSOULIER	Conseil départemental de la Somme	Colette	VANNOBEL	Conseil Départemental de l'Aisne
Robert	LAHAYE	Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise	Jérôme	VEYRET	ARS Picardie

COORDONNEES